

Votre guide des frais et des taux d'intérêt



Table des matières

- 2** Introduction
- 3** Comptes et frais
- 5** Comptes d'entreprise de base
- 6** Compte sur mesure *pour entreprise*
- 7** Plans bancaires de spécialité
- 10** Comptes non rémunérés
- 11** Comptes de placement
- 16** Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte
- 18** Frais divers
- 21** Services bancaires numériques et Services de gestion de trésorerie
- 23** Politique de retenue des chèques
- 23** Service clientèle
- 24** Société d'assurance-dépôts du Canada

Connaissez vos solutions bancaires aussi bien que vos affaires

Notre objectif est d'offrir à nos clients des solutions financières efficaces, pratiques et économiques. Grâce à nos forfaits de services bancaires complets, à nos comptes d'exploitation et de placement de base et à nos services bancaires numériques, nous veillons à ce que vous contrôliez vos opérations bancaires et à faciliter la gestion de vos opérations courantes. Ce guide décrit en détail les nombreuses solutions bancaires pour entreprise qui vous sont offertes et explique clairement les frais associés aux comptes assujettis à la tarification standard.

Fonctionnement des comptes

Compte d'entreprise de base : Compte sans forfait offrant une gamme de services de dépôt et de paiement facturés à l'utilisation. Chaque mois, le maintien d'un solde créditeur minimum déterminé donne droit à des opérations sans frais.

Compte sur mesure pour entreprise : Compte à faibles frais mensuels et à tarification progressive pour les opérations. Vous payez seulement pour ce que vous utilisez.

Plans bancaires de spécialité : Forfaits bancaires complets pour entreprise contre paiement de frais mensuels fixes auxquels s'ajoutent les services bancaires numériques et la *Carte Scotia*^{MD}.

Comptes de placement : Comptes permettant aux entreprises de profiter de taux d'intérêt concurrentiels ou d'options de placement pratiques pour les fonds excédentaires.

Facturation des frais

Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte : Des frais d'opération pour chaque effet imputé au compte de même que des frais de dépôt pour le traitement des billets, des pièces de monnaie, des chèques et des autres effets déposés sur le compte sont facturés.

Le titulaire d'un compte d'entreprise de base paie pour chaque opération qu'il effectue. Le titulaire d'un Plan bancaire Scotia¹ pour entreprise peut choisir l'option qui convient le mieux au nombre d'opérations qu'il effectue chaque mois. Cependant les opérations qui excèdent le nombre fixé pour l'option choisie sont facturées à l'unité. Pour les autres Plans bancaires de spécialité, un nombre fixe d'opérations sont incluses. Les opérations excédant le nombre fixé sont facturées à l'unité. Les titulaires d'un Compte sur mesure pour entreprise paient des frais mensuels et la tarification s'appliquant aux opérations est progressive.

Pour chaque cycle de relevé, les frais de service et d'opération sont calculés et imputés pour chacun des comptes.

Frais divers : Ces frais s'appliquent à des services tels que la fourniture de billets et de pièces de monnaie, la certification de chèques ou l'opposition à paiement. Ces frais sont perçus au moment de la prestation du service. S'il y a lieu, ces frais s'appliquent à tous les comptes d'entreprise.

À prendre en considération

Services bancaires numériques et de gestion de trésorerie : Nos services bancaires numériques permettent d'accéder en ligne aux soldes de compte, aux relevés d'opérations, aux virements de fonds, etc. De plus, nos services de gestion de trésorerie destinés aux moyennes et grandes entreprises permettent de contrôler et de gérer les flux de trésorerie.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter en ligne ou par téléphone ou encore à vous présenter dans une succursale.

■ Comptes et frais

Compte d'entreprise	Frais de tenue de compte	Opérations comprises ¹	Caractéristiques spéciales
Compte d'entreprise de base	9,95 \$	Opérations gratuites pour chaque solde créditeur mensuel minimum de 1 100 \$ ²	Exemption des frais de tenue de compte lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 6 000 \$ et plus
Compte sur mesure pour entreprise³	6,00 \$	5 opérations*	Comprend les Services bancaires numériques <i>pour entreprise</i> ^{MC} et la <i>Carte Scotia</i> . La tarification s'appliquant aux opérations additionnelles est progressive**.
Plan bancaire Scotia^{1,3} pour entreprise			
	49,95 \$	60	Comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises à un tarif unique ⁴
	79,95 \$	100	
	119,95 \$	150	
Plan bancaire Scotia^{1,3} pour l'agriculture			
	25,00 \$	55	Comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises à un tarif unique ⁴
Plan bancaire PLS Plus³			
	38,00 \$	110	N'est offert qu'aux clients qui adhèrent au programme <i>Professions libérales Scotia</i> (PLS)
Plan bancaire communautaire Scotia³			
	2,50 \$	10	Destiné aux organismes de bienfaisance enregistrés ou aux groupes communautaires qui effectuent mensuellement un nombre limité d'opérations bancaires
Compte en devises en ligne			
	16,00 \$	2 téléversements sortants ⁷	Offert aux clients qui souhaitent envoyer et recevoir des téléversements ou conserver des fonds en euros (EUR), livres sterling (GBP) ou yens (JPY).
Compte à intérêt d'entreprise			
	9,95 \$		Exemption des frais de tenue de compte lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 6 000 \$ et plus
Compte de placement à double taux			
	9,95 \$		Exemption des frais de tenue de compte lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 6 000 \$ et plus

Compte d'entreprise	Frais de tenue de compte	Opérations comprises ¹	Caractéristiques spéciales
Compte de placements d'entreprise			
	néant		Des frais de 5 \$ sont perçus pour chaque chèque émis
Compte d'épargne sur mesure <i>pour entreprise</i> (ESMpe)³			
	néant	Nombre illimité de virements libre-service en dollars canadiens entre ce compte et vos autres comptes de la Banque Scotia ⁵	Nombre illimité «d'opérations de crédit» ⁶ en dollars canadiens
Compte Accélération Plus Scotia <i>pour entreprise</i> (APSpe)³			
	néant	Nombre illimité de virements libre-service en dollars canadiens entre ce compte et vos autres comptes de la Banque Scotia ⁵	Nombre illimité «d'opérations de crédit» ⁶ en dollars canadiens

* Le Compte sur mesure *pour entreprise* se caractérise par une structure de tarification mensuelle minimale dans le cadre de laquelle le client paie le montant le plus élevé entre 6 \$ ou les frais applicables à ses opérations. Les cinq premières opérations coûtent 1,20 \$ chacune, ce qui équivaut à 6 \$.

** Se reporter aux précisions de la colonne «Plan bancaire de spécialité» du tableau «Frais d'opération» à la page 16 et voir les tableaux des frais de dépôt et de contenu des dépôts, de relevé de compte, divers et des services bancaires numériques des pages 17 à 21.

1 Opérations incluses dans les frais mensuels des plans ou opérations dans des comptes prévoyant des opérations gratuites. Les opérations incluses et les opérations gratuites sont accordées dans l'ordre des types de service figurant au tableau Frais d'opération. (Voir la page 16.)

2 Les opérations gratuites s'appliquent uniquement aux comptes d'entreprise de base.

3 Le Compte sur mesure *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour l'agriculture*, le Plan bancaire PLS *Plus*, le Plan bancaire communautaire Scotia, Compte d'épargne sur mesure *pour entreprise* et le Compte Accélération Plus Scotia *pour entreprise* sont des comptes offerts en dollars canadiens seulement.

4 Pour connaître les frais et les options applicables aux services bancaires aux particuliers, voir le **Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes**.

5 Les virements doivent être effectués au moyen des Services financiers Scotia en direct^{MD}, des services bancaires par téléphone *TéléScotia*, des services bancaires sans fil ou d'un guichet automatique bancaire de la Banque Scotia. Pour toutes les autres opérations de débit et de crédit, des frais de 5 \$ s'appliquent à chaque opération.

6 Voir les tableaux des pages 16 à 20 pour les frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte, et les frais divers.

7 Tous les autres frais de télévirement sont facturés aux taux standard.

■ Comptes d'entreprise de base

Ce qui suit décrit nos comptes ne faisant pas partie d'un forfait qui offrent une vaste gamme de services de dépôt et de paiement payables à l'utilisation. Des frais mensuels de tenue de compte et des frais d'opération et de service divers sont perçus en fonction de votre solde et des services utilisés.

Vous obtenez une opération gratuite pour ces comptes assujettis à la tarification standard en maintenant un solde créditeur mensuel minimum de 1 100 \$, et vous ne payerez aucuns frais mensuels de tenue de compte si votre solde créditeur mensuel minimum est de 6 000 \$ ou plus. Remarque : Des opérations gratuites sont accordées dans l'ordre des types de service indiqués au tableau «Frais d'opération» à la page 16. Les frais sont perçus dans la devise du compte.

Comptes de dépôt – en dollars canadiens et américains^A

Ces comptes sont destinés à la clientèle entreprises qui veut des comptes d'opérations courantes de base lui permettant de faire ce qui suit :

- émettre des chèques, des prélèvements automatiques et des paiements électroniques;
- recevoir des paiements électroniques;
- faire des dépôts en succursale avec accès aux fonds le jour même;
- faire des dépôts de nuit avec accès aux fonds le jour ouvrable suivant;
- recevoir des relevés mensuels détaillés de toutes les opérations passées au compte.

Frais perçus :

Pour chaque période de relevé, des frais de tenue de compte de 9,95 \$ s'appliquent pour chaque compte, lesquels frais font l'objet d'une dispense lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 6 000 \$ ou plus. Tous les dépôts, retraits et autres services sur le compte font l'objet de frais à l'unité. (Voir les tableaux Frais d'opération, Dépôts et contenu des dépôts, Frais de relevé de compte et Frais divers, des pages 16 à 20.)

Les organismes de bienfaisance enregistrés et les groupes communautaires admissibles ont droit respectivement à une réduction de 50 % et de 35 % sur les frais en vigueur pour notre Compte d'entreprise de base. Veuillez vous reporter à la brochure **Pour contribuer au bien-être de nos collectivités**, disponible en succursale, pour connaître les critères d'admissibilité.

Dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains^B

Les dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains peuvent être soumis à des frais de solde déficitaire. Comme il faut du temps pour compenser les effets en dollars américains, les dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains sont soumis au flottant de dépôt-compensation qui représente la valeur des fonds entre la date du dépôt et la date de réception par la banque des fonds de l'institution sur laquelle l'effet est tiré. Pour le calcul du flottant de dépôt-compensation et des frais de solde déficitaire, voir la note 3, Flottant de dépôt-compensation (comptes d'entreprise en \$ US) à la page 17.

Compte sur mesure *pour entreprise*

Ce compte est idéal pour les clients recherchant la commodité d'un compte d'entreprise simple à faible frais mensuels. Les titulaires de compte paient 6 \$ ou le total des frais d'opérations, selon le plus élevé de ces deux montants. La tarification progressive applicable aux opérations est illustrée dans le tableau ci-dessous.

Frais mensuels minimaux : 6 \$

Nombre d'opérations	Tarif par opérations
De 1 à 5	1,20 \$
De 6 à 30	1,05 \$
De 31 à 60	1,00 \$
De 61 à 100	0,95 \$
De 101 à 150	0,90 \$
151 et plus	0,85 \$

Les types d'opérations et de services admissibles à la tarification progressive sont énumérés à la page 16.

Le compte comprend :

- **l'accès aux Services bancaires numériques *pour entreprise*^{MC}**
- **la *Carte Scotia***

Les autres opérations (dépôts, relevés de compte et services divers) sont facturées à l'unité (veuillez vous reporter aux tableaux sur les frais de dépôt et de contenu des dépôts, les frais de relevé de compte et les frais divers des pages 16 à 20). Les opérations Chase Paymentech des commerçants (débits et crédits) sont incluses.

Option Accès Scotia – gestion de trésorerie zéro

Les titulaires d'un Compte sur mesure *pour entreprise* peuvent adhérer au nouveau plan de tarification Accès Scotia – gestion de trésorerie zéro, un forfait de services bancaires numériques comprenant nos outils en ligne les plus puissants, notamment Accès Scotia et les TEF. Les clients peuvent faire des paiements en ligne dans un environnement sûr, à un coût abordable.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre représentant de la Banque Scotia.

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Services bancaires numériques : Voir à la page 21.

■ Plans bancaires de spécialité

Voici notre gamme complète de comptes à forfait pour entreprise et particulier offrant une valeur et une commodité inégalées à la clientèle d'affaires.

Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*

Il s'agit d'un forfait tout-en-un de services bancaires conçu pour vos comptes d'entreprise et personnels. Scotia1 est notre forfait bancaire le plus souple et le plus complet et il offre trois options pour les frais mensuels.

Ces options comprennent les produits et services suivants :

- **le Plan bancaire *pour entreprise*** avec protection contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- **la carte^c Visa* Ligne de crédit Scotia^{MD} *pour entreprise***
- un compte bancaire pour particulier avec protection facultative contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- l'accès aux **Services bancaires numériques *pour entreprise***
- **la Carte Scotia**

Frais mensuels Service complet ¹	Plan bancaire <i>pour entreprise</i>		Compte personnel
	Opérations comprises ^{2 et D}	Dépôts ^D Espèces Effets	Opérations ^D
49,95 \$	60	3 000 \$ 30	50
79,95 \$	100	5 000 \$ 50	100
119,95 \$	150	10 000 \$ 75	100

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu pour chaque option. (Voir les tableaux Frais d'opération, Dépôts et contenu des dépôts, Frais de relevé de compte et Frais divers, des pages 16 à 20. Voir aussi le **Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes** pour les frais associés au compte du *Plan bancaire de base* pour particulier.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*. Pour connaître les frais et les taux ou pour consulter l'entente relative à la protection contre les découverts applicables aux comptes personnels, veuillez vous reporter au Guide d'accompagnement des opérations bancaires courantes.

Visa*^c : Des frais habituels autres que d'intérêt sont perçus. Pour connaître les taux en vigueur et avoir des renseignements sur les frais et les taux d'intérêt, composez le 1-888-883-2503 ou visitez le www.banquescotia.com.

Entreprise ayant plus d'un propriétaire : Un maximum de deux autres comptes personnels est offert avec chaque Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*. Des frais de 8 \$ par mois s'ajoutent pour chaque autre compte personnel avec 50 opérations incluses et des frais de 15 \$ par mois pour chaque autre compte personnel avec 100 opérations incluses.

Services bancaires numériques : Voir à la page 21.

Plan bancaire Scotia1 pour l'agriculture

Conçu spécialement pour les exploitations agricoles, ce plan est notre forfait bancaire le plus souple et le plus complet pour vos comptes d'exploitation agricoles et vos comptes personnels.

Ce plan comprend tous les produits et services suivants :

- **Plan bancaire pour entreprise**
- **la Ligne de crédit pour l'agriculture** fonctionnant comme un prêt par découverts^c ou la protection contre les découverts^c (jusqu'à concurrence de 5 000 \$)
- un compte bancaire pour particulier avec protection facultative contre les découverts^c jusqu'à concurrence de 5 000 \$
- l'accès aux **Services bancaires numériques pour entreprise**
- **la Carte Scotia**

Frais mensuels	Plan bancaire pour entreprise		Compte personnel
Service complet¹	Opérations comprises^{2 et D}	Dépôts^D Espèces	Opérations^D
25,00 \$	55	3 000 \$	30
			50

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu. (Voir les tableaux Frais d'opération, Dépôts et contenu des dépôts, Frais de relevé de compte et Frais divers, des pages 16 à 20. Voir aussi le **Guide d'accompagnement Opérations bancaires courantes** pour les frais associés au compte du *Plan bancaire de base* pour particulier.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire Scotia1 pour l'agriculture. Pour connaître les frais et les taux ou pour consulter l'entente relative à la protection contre les découverts applicables aux comptes personnels, veuillez vous reporter au Guide d'accompagnement des opérations bancaires courantes.

Ligne de crédit pour l'agriculture : Exemption des frais mensuels lorsque le crédit est mis à disposition sous forme de prêt par découverts.

Entreprise ayant plus d'un propriétaire : Un maximum de deux autres comptes personnels est offert. Des frais de 8 \$ par mois s'ajoutent pour chaque autre compte personnel.

Services bancaires numériques : Voir à la page 21.

Plan bancaire PLS Plus

Conçu spécialement pour les professionnels qui possèdent leur propre cabinet, ce plan vise à répondre aux besoins de ceux qui souhaitent effectuer un grand nombre d'opérations aux termes d'une tarification spéciale.

Les clients qui sont intéressés par le Plan bancaire PLS Plus doivent également adhérer au programme *Professions libérales Scotia*. En plus des avantages inhérents au plan, les clients qui adhèrent au programme *Professions libérales Scotia* ont également accès aux produits et services suivants :

- le choix entre une Protection contre les découverts n'excédant pas 5 000 \$ ou des prêts d'exploitation par découverts^C
- l'accès aux Services bancaires numériques *pour entreprise*
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels

Service complet ¹	Opérations comprises ^{2 et D}	Dépôts ^D	
		Espèces	Effets
38,00 \$	110	3 000 \$	40

Aucune autre réduction ne s'applique aux frais mensuels de ce plan bancaire pour les clients qui adhèrent au programme *Professions libérales Scotia*.

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu pour chaque option. (Voir les tableaux Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte et Frais divers, des pages 16 à 20.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Professions libérales Scotia : Contactez votre conseiller, Petites entreprises pour de plus amples renseignements sur les avantages et les frais du programme *Professions libérales Scotia*.

Protection contre les découverts^C : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire PLS Plus.

Services bancaires numériques : Voir à la page 21.

Plan bancaire communautaire Scotia

Ce plan convient parfaitement aux petits organismes de bienfaisance enregistrés ou groupes communautaires qui n'effectuent mensuellement qu'un nombre limité d'opérations bancaires. Il comprend les produits et services suivants :

- une Protection contre les découverts *pour entreprise* n'excédant pas 5 000 \$^c
- l'accès aux Services bancaires numériques *pour entreprise*
- la *Carte Scotia*

Frais mensuels		Plan bancaire communautaire Scotia	
Service complet ¹	Opérations comprises ² et ^D	Dépôts ^D	
		Espèces	Effets
2,50 \$	10	2 500 \$	10

Opérations additionnelles : Des frais par opération sont perçus pour les opérations et les dépôts dépassant le nombre prévu. (Voir les tableaux Frais d'opération, Dépôts et contenu des dépôts, Frais de relevé de compte et Frais divers des pages 16 à 20.)

Des frais en excédent des frais mensuels du plan sont perçus comme suit :

Protection contre les découverts^c : Exemption des frais mensuels sur les comptes d'entreprise pour le Plan bancaire communautaire Scotia *pour entreprise*.

Services bancaires numériques : Voir à la page 21.

Comptes non rémunérés

Comptes en devises en ligne

Les comptes en devises en ligne sont des comptes non rémunérés pour entreprise. Ils sont offerts en euros (EUR), livres sterling (GBP) ou yens (JPY). Par le truchement des services bancaires numériques^H *Accès Scotia*, les clients peuvent envoyer et recevoir des télévirements dans ce compte. Les frais mensuels de 16 \$ pour la tenue de compte et ceux par opération (voir les pages de 16 à 20) sont en dollars canadiens et sont facturés dans la devise du compte. Les frais mensuels s'appliquent seulement aux comptes en devises en ligne. Tous les autres frais du service *Accès Scotia* s'appliquent aussi. Un taux d'intérêt négatif de 0,5 % sur la base de 365 jours s'appliquera aux comptes en devises en ligne libellés en euros dont le solde mensuel moyen dépasse 49 999,00 euros. L'intérêt négatif sera calculé et débité à terme échu chaque mois, dans la monnaie du compte.

Frais de tenue de compte	Opérations
16,00 \$	2 télévirements sortants ³

1 Le **service complet** comprend toute opération (voir la liste à la page 16) effectuée avec l'aide d'un représentant, Service clientèle ou nécessitant un traitement manuel. Les opérations **libre-service** comprennent les opérations effectuées sans l'aide d'un représentant, Service clientèle par GAB, téléphone ou Internet, y compris les retraits en espèces, les dépôts, les virements entre comptes Scotia, les paiements de facture, les paiements préautorisés et les achats par paiement direct *Interac*¹.

2 Les opérations incluses dans les frais mensuels du plan pour l'option applicable sont accordées dans l'ordre des types de service figurant au tableau Frais d'opération de la page 16. Des frais unitaires additionnels sont facturés s'il y a lieu.

3 Tous les autres frais de télévirement sont facturés aux taux standard.

■ Comptes de placement^E

Comptes à intérêt d'entreprise – en dollars canadiens et américains

Nos comptes à intérêt d'entreprise permettent aux petites et moyennes entreprises de gagner facilement de l'intérêt sur leur fonds de roulement. Ces comptes offrent tous les services des comptes d'entreprise de base et rapportent des taux d'intérêt concurrentiels sur les soldes créditeurs mensuels moyens de 5 000 \$ à 500 000 \$.

Voici le taux d'intérêt annuel applicable à chaque tranche de solde :

Tranche du solde	Taux d'intérêt en \$ CA ^F	Taux d'intérêt en \$ US ^F
Portions du solde de 250 000 \$ et plus	%	%
Portions du solde de 100 000 \$ à 249 999 \$	%	%
Portions du solde de 25 000 \$ à 99 999 \$	%	%
Portions du solde de 5 000 \$ à 24 999 \$	%	%
Soldes de 0 \$ à 4 999 \$	S. O.	S. O.

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia.

Frais perçus :

Pour chaque période de relevé, des frais de tenue de compte de 9,95 \$ s'appliquent pour chaque compte, lesquels frais font l'objet d'une dispense lorsque le solde créditeur mensuel minimum est de 6 000 \$ ou plus.

Tous les dépôts, retraits et autres services sur le compte font l'objet de frais à l'unité. (Voir les tableaux Frais d'opération, Dépôts et contenu des dépôts, Frais de relevé de compte et Frais divers, des pages 16 à 20.)

Calcul et versement de l'intérêt :

- **Comptes à intérêt d'entreprise en dollars canadiens** : L'intérêt est calculé sur chaque tranche du solde créditeur quotidien à la fermeture des registres, au taux pratiqué sur cette tranche, et versé à la fin de la période de relevé.
- **Comptes à intérêt d'entreprise en dollars américains** : L'intérêt est calculé sur le solde créditeur moyen excédentaire^G de chaque tranche au taux correspondant à cette tranche. Le solde créditeur moyen excédentaire est déterminé en déduisant le solde compensateur exigé pour le flottant du solde créditeur moyen durant la période de relevé, avant le calcul de l'intérêt. L'intérêt est calculé et versé à la fin de la période de relevé.

Compte de placement à double taux – en dollars canadiens

Le Compte de placement à double taux est un compte de placements entièrement liquide offrant des taux concurrentiels pour les deux types de soldes qu'il comporte, soit le solde de placement et le solde variable. Ce compte peut être utilisé comme compte d'exploitation.

Les taux d'intérêt sont les suivants pour la période de placement actuelle _____ :

Segments de solde	Taux d'intérêt applicable au solde de placement*
Soldes de placement de 1 000 000 \$ à 20 000 000 \$	%
Soldes de placement de 50 000 \$ à 999 999 \$	%

Le taux d'intérêt sur le solde variable* est : _____%

Frais perçus :

Des frais de tenue de compte de 9,95 \$ sont imputés pour chaque compte, à chaque période de relevé. Ces frais ne sont pas perçus lorsque le solde créditeur mensuel est égal ou supérieur à 6 000 \$.

Les dépôts, les retraits et les services d'opérations sur le compte sont facturés à l'utilisation. (Consultez les tableaux portant sur les frais afférents aux opérations, aux dépôts, aux relevés de compte et aux services divers, présentés aux pages 16 à 20.)

Calcul et versement de l'intérêt :

- Le solde de placement est le solde stable, c'est-à-dire le solde qui ne varie pas au cours du mois. Il correspond au solde d'ouverture ou de clôture quotidien le plus bas de la période de placement actuelle.
 - Les intérêts sont calculés sur la totalité du solde de placement et s'appliquent à l'ensemble du solde de placement du compte, selon le seuil le plus élevé atteint.
- La période de placement est la période servant à calculer le solde de placement mensuel. Elle correspond au cycle de relevé de fin de mois.
- Le solde variable est le solde excédant le solde de placement. Il peut fluctuer pendant le mois.
 - Le solde variable correspond à la valeur obtenue en soustrayant le montant du solde de placement¹ du montant du solde mensuel moyen.
 - Les intérêts sont calculés sur la partie applicable du solde variable à un taux réduit publié.

Compte de placements d'entreprise – en dollars canadiens et américains

Si vous maintenez des soldes créditeurs excédentaires de 25 000 \$ à 50 000 000 \$ et que vous voulez obtenir des taux d'intérêt élevés sans immobiliser vos fonds dans un CPG, optez pour le compte de placements d'entreprise.

L'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde de clôture et versé mensuellement. Le taux annuel utilisé pour le calcul de l'intérêt varie en fonction du solde du compte. Le taux afférent à une tranche de solde s'applique à la totalité du solde quotidien de clôture.

Voici le taux d'intérêt annuel applicable à chaque tranche de solde :

Tranche de solde	Taux d'intérêt en \$ CA ^F	Taux d'intérêt en \$ US ^F
1 000 000 \$ et plus	%	%
250 000 \$ à 999 999 \$	%	%
100 000 \$ à 249 999 \$	%	%
25 000 \$ à 99 999 \$	%	%
Moins de 25 000 \$	s. o.	s. o.

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia. Le solde du compte ne peut excéder 50 000 000 \$. Aucun intérêt n'est versé si le solde est inférieur à 25 000 \$.

Frais perçus :

Aucuns frais mensuels de tenue de compte ne sont perçus. Les frais de service et les frais divers applicables à notre gamme complète de services bancaires et de dépôt payables à l'utilisation s'appliquent (voir les tableaux des pages 16 à 20). Comme il s'agit d'un compte d'épargne, des frais de 5 \$ sont perçus par chèque émis.

Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde de clôture et versé mensuellement.^F

Compte d'épargne sur mesure pour entreprise

Le Compte d'épargne sur mesure *pour entreprise* est un compte d'épargne à intérêt élevé qui est conçu pour les petites et moyennes entreprises. Idéal pour les clients recherchant la simplicité, ce compte procure des liquidités sur les soldes excédentaires allant jusqu'à 2 000 000 \$ CA.

Voici le taux d'intérêt annuel applicable à chaque tranche de solde :

Tranche du solde	Taux d'intérêt en \$ CA ^F
Portions du solde de 1 000 000 \$ à 2 000 000 \$*	%
Portions du solde de 200 000 \$ à 999 999,99 \$*	%
Portions du solde de 100 000 \$ à 199 999,99 \$*	%
Portions du solde de 10 000 \$ \$ à 99 999,99 \$*	%
Soldes de moins de 10 000 \$*	s.o.

Taux au _____
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt sont modifiables sans préavis et la date retenue pour ces taux est celle du dernier jour ouvrable écoulé de la Banque Scotia. Les taux d'intérêt s'appliquent lorsque le solde de clôture quotidien du compte est de 10 000 \$ ou plus.

*Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé sur chaque tranche du solde créditeur quotidien à la fermeture des registres, au taux pratiqué sur cette tranche. L'intérêt est versé sur la totalité du solde (maximum de 2 000 000 \$) lorsqu'un solde de clôture quotidien d'au moins 10 000 \$ est maintenu. L'intérêt est calculé et versé sur le compte à la fin de la période de relevé.

Frais perçus :

Aucuns frais mensuels de gestion de compte.

Ce compte permet d'effectuer sans frais un nombre illimité de virements libre-service en dollars canadiens à destination ou en provenance des autres comptes détenus par un client à la Banque Scotia lorsqu'il utilise les Services financiers *Scotia en direct*¹, les services bancaires numériques *Accès Scotia*¹, les services bancaires par téléphone *TéléScotia*¹, les guichets automatiques bancaires (GAB)¹ de la Banque Scotia ou les Services bancaires par Internet¹. Ce compte permet également d'effectuer sans frais un nombre illimité d'opérations de crédit en dollars canadiens. Comme il s'agit d'un compte d'épargne, des frais de 5 \$ sont perçus sur les opérations de débit suivantes (par effet) :

Type de service	Compte en \$ CA
Retrait au GAB ¹	5,00 \$
Chèque	5,00 \$
Paiement direct Interac ¹	5,00 \$
Paiement de facture ² (GAB, Internet ou téléphone) ¹	5,00 \$
Autre débit	5,00 \$

Les frais divers et tous les autres frais standard pour les opérations bancaires payables à l'utilisation et les dépôts s'appliquent.

1 Des frais distincts s'appliquent aux Services bancaires numériques *pour entreprise* (voir page 21) et aux Services bancaires numériques *Accès Scotia* (voir page 22).

2 Applicables aux paiements effectués au moyen des Services bancaires numériques *Accès Scotia*.

Compte Accélération Plus pour entreprise

Le Compte Accélération Plus Scotia *pour entreprise* de la Banque Scotia est un compte de liquidités à intérêt élevé conçu spécialement pour les petites entreprises. Assorti d'un taux de rendement élevé, il constitue une solution de rechange aux dépôts à terme pour les soldes excédentaires de 25 000 \$ à 2 000 000 \$.

Le taux d'intérêt annuel est indiqué ci-dessous :

Solde	Taux d'intérêt – compte en \$ CA ^F
De 25 000 \$ à 2 000 000 \$*	%
Moins de 25 000 \$	s.o.

Taux au _____.
(DATE COURANTE)

Les taux d'intérêt peuvent être modifiés sans préavis. Ils sont indiqués en date du jour ouvrable précédent de la Banque Scotia. Le taux d'intérêt s'applique lorsque le solde quotidien de fermeture est de 25 000 \$ ou plus.

*Calcul et versement de l'intérêt :

L'intérêt est calculé sur le solde créditeur quotidien de fermeture (au taux en vigueur) et est versé à la fin de la période de relevé. L'intérêt est versé sur le solde intégral (maximum de 2 000 000 \$) lorsque le minimum de 25 000 \$ du solde quotidien de fermeture est atteint.^F

Frais perçus :

Aucuns frais mensuels de tenue de compte ne sont perçus. Le compte permet un nombre illimités de virements libre-service en dollars canadiens entre tous les comptes Scotia du client s'ils sont effectués à l'aide des services financiers *Scotia en direct*¹, des services bancaires numériques *Accès Scotia*¹, des services bancaires par téléphone *TéléScotia*¹, de guichets automatiques de banque¹ (GAB) ou de services bancaires par Internet¹. Ce compte permet également un nombre illimité d'opérations de crédit en dollars canadiens. Comme il s'agit d'un compte d'épargne, des frais de 5 \$ sont perçus sur les opérations de débit suivantes (par effet) :

Type de service	Compte en \$ CA
Retrait au GAB ¹	5,00 \$
Chèque	5,00 \$
Paiement direct <i>Interac</i> ¹	5,00 \$
Paiement de facture ² (GAB, Internet ou téléphone) ¹	5,00 \$
Autre débit	5,00 \$

Les frais divers et tous les autres frais standard pour les opérations bancaires payables à l'utilisation et les dépôts s'appliquent.

¹ Des frais distincts s'appliquent aux Services bancaires numériques *pour entreprise* (voir page 21) et aux Services bancaires numériques *Accès Scotia* (voir page 22).

² Applicables aux paiements effectués au moyen des Services bancaires numériques *Accès Scotia*.

■ Frais d'opération, de dépôt et de relevé de compte

La clientèle entreprises de la Banque Scotia a accès à de nombreux services payables à l'opération. Les frais applicables à ces services et à d'autres sont totalisés et appliqués à chaque compte par période de relevé. Sauf indication contraire, les frais suivants s'appliquent aux comptes en dollars canadiens et en dollars américains (y compris le compte d'entreprise portant intérêt), selon la devise du compte.

Frais d'opération

Type de service	Compte d'entreprise de base*****		Plan bancaire de spécialité*
	Compte en \$ CA	Compte en \$ US	Compte en \$ CA
Dépôt par la poste	1,50 \$	1,50 \$	1,50 \$
Dépôt en succursale	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$
Dépôt GAB	1,00 \$	s. o.	1,00 \$
Chèque	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$
Dépôt de nuit**	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
Dépôt à distance	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
Dépôt mobile	Néant	Néant	Néant
Autre crédit	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$
Crédit commerçant	1,00 \$	s. o.	s.o. (inclus dans le plan)***
Autre débit	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$
Débit commerçant	1,00 \$	s. o.	s.o. (inclus dans le plan)***
Retrait au GAB ¹	1,00 \$	s. o.	1,00 \$
Paielement de facture ² (GAB, Internet ou téléphone) ¹	1,25 \$	s. o.	1,25 \$
Virement libre-service (GAB, Internet ou téléphone) ¹	1,00 \$	1,00 \$	1,00 \$
Achats par débit ²	1,25 \$	s. o.	1,25 \$

* Les Plans bancaires de spécialité comprennent le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour l'agriculture*, le Plan bancaire PLS *Plus* et le Plan bancaire communautaire Scotia. Les Plans bancaires de spécialité sont offerts en dollars canadiens seulement.

** Frais annuels du service de dépôt de nuit : 30 \$ plus taxes par emplacement à l'utilisation de sacs de dépôt de nuit du fournisseur privilégié; 150 \$ plus taxes par emplacement à l'utilisation de tous autres sacs.

*** S'applique seulement aux opérations Chase Paymentech des commerçants.

***** Sauf indication contraire, inclut également le compte d'entreprise portant intérêt.

Opérations gratuites - Comptes en dollars canadiens et américains³

Des opérations gratuites sont accordées pour tous les comptes bancaires d'entreprise de base ordinaires. Cette disposition ne s'applique pas au Compte sur mesure *pour entreprise*, au Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*, au Plan bancaire Scotia1 *pour l'agriculture*, au Plan bancaire PLS *Plus*, au Plan bancaire communautaire Scotia ni aux comptes comportant un accord relatif aux intérêts ou des frais d'opération réduits.

Comptes en dollars canadiens : Une opération gratuite est accordée pour chaque multiple complet du solde créditeur mensuel minimum de 1 100 \$ par période de relevé. Les frais d'opération sont perçus dans l'ordre des types de service figurant au tableau Frais d'opération (ci-dessus).

Comptes en dollars américains : Une opération gratuite est accordée dans l'ordre des types de service indiqués ci-dessus. Pour la période de relevé, le solde créditeur moyen doit être supérieur au solde compensateur exigé pour le flottant. Ce calcul est fait par période de relevé pour chaque multiple de 1 100 \$ du moindre des deux montants suivants : le solde mensuel minimum ou le solde excédentaire moyen.

Frais de dépôt et de contenu des dépôts

Contenu des dépôts	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Effets déposés		
Tout chèque ou autre effet déposé dans un compte	0,20 \$	0,45 \$
Dépôt de billets – triés, comptés et enliassés	2,50 \$ par tranche de 1 000 \$	2,20 \$ par tranche de 1 000 \$
Dépôt de pièces – triées, comptées et encartouchées	2,25 \$ par tranche de 100 \$	2,25 \$ par tranche de 100 \$
Conversion de devises – par dépôt : frais sur la conversion de billets, chèques, traites, mandats, etc., reçus en devises	2,00 \$	2,00 \$
Redressement d'une erreur dans un dépôt – Frais sur toute écriture traitée pour corriger une erreur faite par le client	2,00 \$	2,00 \$

Frais de relevé de compte

Type de service	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Frais d'établissement de relevé, pour les comptes d'entreprise, sur le relevé de fin de période ⁴	4,00 \$	4,00 \$
Frais d'établissement de relevé, pour les plans bancaires, sur le relevé de fin de période ⁴	4,00 \$	s. o.
Relevé provisoire, copie supplémentaire ou relevé produit à une date choisie par le client	6,00 \$	6,00 \$
Chaque demande de production d'un relevé des opérations passées au compte depuis le dernier relevé	5,00 \$	5,00 \$

1 Le Compte sur mesure *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*, le Plan bancaire Scotia1 *pour l'agriculture*, le Plan bancaire PLS *Plus* et le Plan bancaire communautaire Scotia incluent les Services bancaires numériques *pour entreprise* sans frais supplémentaires.

2 Applicable aux paiements effectués au moyen des Services bancaires numériques *Accès Scotia*.

3 **Flottant de dépôt-compensation (comptes pour entreprise en \$ US[®]) :**

- Solde compensateur exigé pour le flottant = la valeur des dépôts en dollars pour la période de relevé x 2,2 nombre moyen de jours de flottant ÷ nombre de jours civils dans la période de relevé.
- Frais de solde déficitaire (si le solde créditeur moyen est en deçà du solde compensateur exigé pour le flottant) = (le solde compensateur exigé pour le flottant - le solde créditeur moyen) x le taux de référence en dollars américains de la Banque Scotia au Canada, majoré de 2 %.

4 Les clients qui choisissent l'option de gestion sans papier pour leurs relevés sont exemptés de ces frais.

■ Frais divers

Des services divers additionnels comme l'offre de billets et de pièces, les chèques certifiés et les virements provenant d'autres institutions financières sont offerts à la clientèle entreprises de la Banque Scotia. Des frais applicables par opération sont perçus au moment de l'opération ou de la prestation du service. Tous les comptes d'entreprise (y compris le compte d'entreprise portant intérêt) sont soumis à ces frais, le cas échéant. Sauf indication contraire, les frais suivants s'appliquent aux comptes en dollars canadiens et en dollars américains, selon la devise du compte.

Frais divers	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Chèques et paiements électroniques		
<i>Certification de chèque</i>		
À la demande du client (tiré sur son compte)	15,00 \$ par chèque	15,00 \$ par chèque
À la demande du détenteur	15,00 \$	15,00 \$
<i>Effets impayés retournés</i> – Tout effet retourné impayé pour toute raison, y compris un prélèvement automatique ou un paiement électronique déposé au compte, et réimputé à un compte		
Effet papier retourné	6,50 \$	6,50 \$
Effet papier retourné - Instructions spéciales de traitement	2,50 \$	2,50 \$
Effet électronique retourné	5,00 \$	5,00 \$
<i>Libellés en devises</i>		
Contre-valeur en \$ CA – moins de 1 000 \$	10,00 \$	10,00 \$
Contre-valeur en \$ CA – 1 000 \$ et plus	15,00 \$	15,00 \$
<i>Garde pour dépôt de chèques postdatés (par dépôt)</i>	5,00 \$	5,00 \$
<i>Demande d'opposition à paiement (par demande)</i>		
Portant sur un numéro de série codé à l'encre magnétique	12,50 \$	12,50 \$
Portant sur un montant (avec renseignements complets) chèque codé à l'encre magnétique ou débit préautorisé	12,50 \$	12,50 \$
Présentée avec renseignements incomplets (chèque codé à l'encre magnétique ou débit préautorisé)	20,00 \$	20,00 \$
Réparation de chèque ¹	1,00 \$	1,00 \$
<i>Relevé des chèques</i>	5,00 \$	5,00 \$
<i>Relevé des n^{os} de série/codes repères</i>	5,00 \$	5,00 \$
<i>Chèques/effets retournés sans provision</i>	48,00 \$	48,00 \$
<i>Service de règlement</i> pour comptes de règlement en dollars américains ² – Ce service permet de tirer des chèques (en dollars américains) à l'ordre de bénéficiaires dans la zone continentale des États-Unis afin qu'ils soient acceptés par le système de compensation américain. Les chèques tirés sur le compte d'entreprise en dollars américains domicilié au Canada du client portent le code de l'American Banking Association pour l'agence newyorkaise de la Banque (NYA), ce qui facilite le processus de compensation aux États-Unis.	s.o.	39,00 \$ par mois

Frais divers (suite)	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
Découverts		
<i>Protection contre les découverts pour entreprise</i> (exemption dans le cas du Plan bancaire Scotia1 <i>pour entreprise</i> , du Plan bancaire Scotia1 <i>pour l'agriculture</i> , du Plan bancaire PLS Plus et du Plan bancaire communautaire Scotia)		
Frais mensuels standard pour le Compte sur mesure <i>pour entreprise</i> , la clientèle des petites entreprises, le compte d'entreprise de base et les titulaires d'un Plan bancaire de spécialité.	5,00 \$	s. o.
Intérêt sur découvert – Calculé quotidiennement sur le solde du découvert et facturé mensuellement, au taux prescrit dans le Contrat de crédit pour entreprise ou dans le formulaire Compte d'entreprise – Demande d'adhésion.		
Frais de dépassement de la limite de découvert – Applicables à chaque effet payé alors que le découvert sur votre compte dépasse la limite autorisée.		
	5,00 \$	s. o.
Découvert en souffrance – Un compte d'entreprise assorti d'une Protection contre les découverts est réputé en souffrance s'il n'affiche pas un solde créditeur dans les 30 jours d'un découvert. Si le solde du découvert est en souffrance, sous réserve de l'entente relative à la Protection contre les découverts, de l'intérêt sur découvert est calculé quotidiennement et facturé mensuellement au taux de 21 % l'an sur la totalité du solde du découvert.		
Découvert sans protection (découvert autorisé sans Protection contre les découverts)		
Frais de découvert – Applicables à chaque effet dont le paiement entraîne un découvert, auxquels frais s'ajoute l'intérêt sur découvert (l'intérêt est calculé quotidiennement sur le solde du découvert et est facturé mensuellement). Le taux d'intérêt courant sur découvert est de 21 % l'an.		
	5,00 \$	5,00 \$
Virements		
À la demande du client	5,00 \$	5,00 \$
Transfert d'un compte d'entreprise à une autre institution financière	20,00 \$	20,00 \$
Mandats (en dollars canadiens ou américains)	7,50 \$	7,50 \$
Traites (n'importe quel montant et devise)	7,50 \$	7,50 \$
Ordres permanents manuels		
Chaque virement périodique entre comptes (manuel)	5,00 \$	5,00 \$
Frais de mise en place, par compte	5,50 \$	5,50 \$
Débit de gestion de trésorerie/Chèque/Débit électronique/Autre effet de débit		
Virement (partiel ou total) de votre compte à un compte tenu par une autre institution financière. Des frais d'opération courants s'appliquent également.	5,00 \$	5,00 \$
Télévirements reçus – reçus et crédités au compte durant la période de règlement, plus les frais d'opération	15,00 \$	15,00 \$
Billets fournis , frais divers en sus	2,00 \$ par tranche de 1 000 \$ ⁶	2,00 \$ par tranche de 1 000 \$ ⁶

Frais divers (suite)	Compte en \$ CA	Compte en \$ US
<i>Pièces fournies</i> , frais divers en sus	0,16 \$ le rouleau ⁶	0,16 \$ le rouleau ⁶
Renseignements par téléphone ou au comptoir – Toute demande de renseignements sur une opération ou un solde (effets retournés impayés, virements postaux, téléphoniques ou télégraphiques)	100 \$ par mois, utilisation quotidienne, 6 \$ par demande, utilisation occasionnelle	100 \$ par mois, utilisation quotidienne, 6 \$ par demande, utilisation occasionnelle
Confirmation bancaire (certificats de vérification)		
Taux horaire	40,00 \$	40,00 \$
Frais minimums par certificat	22,00 \$	22,00 \$
Fermeture de compte – Ouvert moins de 90 jours (frais supprimés si le compte est transféré à une autre succursale de la Banque Scotia). Les clients qui ouvrent un compte par téléphone peuvent, dans les 14 jours suivants, fermer ce compte sans assumer ces frais.	25,00 \$	25,00 \$
Recherches (à la demande du client)		
Recherche d'un justificatif ⁵ dans les 90 jours de la date de l'opération	10,00 \$ par justificatif	10,00 \$ par justificatif
Recherche d'un justificatif ⁵ après 90 jours de la date de l'opération ou longues recherches*	30,00 \$ l'heure, par employé	30,00 \$ l'heure, par employé
Chaque recherche pour vérifier si, depuis le dernier relevé, un chèque a été payé avant une demande d'opposition à paiement	30,00 \$ l'heure, au prorata	30,00 \$ l'heure, au prorata
Chaque recherche de comptes, de titres ou de compartiments de coffre-fort à la succursale*	30,00 \$ l'heure	30,00 \$ l'heure
À plus d'une succursale*	5,00 \$ par nom et par succursale	5,00 \$ par nom et par succursale
Relevé FBAR		
Minimum par compte	25,00 \$ (maximum de 100 \$)	25,00 \$ (maximum de 100 \$)
Taux horaire	40,00 \$	40,00 \$
Compte inactif		
Fermeture d'un compte inactif depuis 12 périodes de relevé consécutives, lorsque le solde est de :	15,00 \$ ou moins	15,00 \$ ou moins
Soldes non réclamés		
Inactif depuis deux, trois, quatre ans ³	20,00 \$	20,00 \$
Inactif depuis cinq, six, sept, huit ans ³	30,00 \$	30,00 \$
Envoi à la Banque du Canada d'un avis relatif à un compte inactif depuis neuf ans ⁴	40,00 \$	40,00 \$

*Minimum de 15 \$ par recherche.

Remarque : Le présent guide décrit un grand nombre de frais applicables à des services couramment utilisés. Les frais de service et frais standard qui ne figurent pas dans ce guide peuvent être obtenus à votre succursale.

- 1 Chèques dont le codage magnétique doit être corrigé.
- 2 Service soumis à l'approbation de la Banque. Ces frais s'appliquent à tous les comptes de règlement et s'ajoutent aux autres frais de tenue de compte, d'opération et de service divers en vigueur calculés selon le solde du compte et les services utilisés.
- 3 Les frais sont perçus au mois d'avril de l'année suivant chaque anniversaire d'inactivité du compte. Le client en est exempté s'il active le compte ou reconnaît que son compte a été inactif.
- 4 Les frais sont perçus à la fin de la 9^e année d'inactivité du compte. Le client en est exempté s'il active le compte ou reconnaît que son compte a été inactif.
- 5 Comprend les chèques, les traites, les factures électroniques et les effets tirés et déposés.
- 6 Pour tous les billets et pièces fournis en succursale, les frais ne seront pas appliqués si la valeur des pièces est inférieure à 6 \$ ou si la valeur des billets est inférieure à 5 000 \$. Au-delà de ces seuils, les frais s'appliquent à toute la commande.

■ Services bancaires numériques et Services de gestion de trésorerie

Services bancaires numériques pour entreprise

Les Services bancaires numériques *pour entreprise* avec accès au moyen de la *Carte Scotia* sont destinés aux clients qui souhaitent accéder à leur compte d'entreprise en dollars canadiens 24 heures sur 24, sept jours par semaine par l'entremise des GAB, du Paiement direct *Interac*[†], des Services financiers *Scotia en direct*, à l'adresse www.banquescotia.com/soyezbranche, et des services bancaires par téléphone *TéléScotia*, au 1-800-575-1212.

Les Services bancaires numériques *pour entreprise* sont inclus sans frais additionnels pour le Compte sur mesure *pour entreprise* et pour tous les Plans bancaires de spécialité.

Les entreprises qui disposent d'un compte d'entreprise de base peuvent aussi choisir ce service en payant des frais mensuels d'accès distincts de 9,95 \$.

Frais perçus :

Les frais par opération suivants sont perçus pour les Services bancaires numériques *pour entreprise* :

Services bancaires numériques	Par opération
Mini-relevé à un GAB	0,75 \$
Interrogation à un GAB pour historique de paiements	0,75 \$
Frais de <i>Carte Scotia</i> ¹	
de la 1 ^{re} carte à la 5 ^e	néant
de la 6 ^e carte à la 9 ^e	6,00 \$
à compter de la 10 ^e carte	20,00 \$
Opération effectuée par un représentant du Centre d'appels	1,50 \$
Accès à votre compte d'entreprise depuis un GAB d'une autre institution financière au Canada (au moyen de votre <i>Carte Scotia</i>)	1,50 \$
Avance de fonds prélevée sur votre compte Visa* Scotia ^c	
GAB de la Banque Scotia (au Canada)	2,50 \$
GAB d'une autre institution financière (au Canada)	2,50 \$
GAB à l'extérieur du Canada	5,00 \$
Comptoir de toute institution financière au Canada	2,50 \$
Comptoir de toute institution financière à l'extérieur du Canada	5,00 \$
Accès à votre compte d'entreprise depuis un GAB d'une autre institution financière à l'extérieur du Canada (au moyen de votre <i>Carte Scotia</i>)	
Retraits (aux États-Unis)	3,00 \$
Retraits (ailleurs qu'aux États-Unis)	5,00 \$
Débit outre-frontière	1,00 \$ ²
<i>Interac</i> [†] en ligne	néant ³
Virement <i>Interac</i> [†]	1,00 \$

Dans le cas des retraits en espèces en devises effectués dans un GAB à l'extérieur du Canada, Visa* International établit pour notre compte le taux de change à la date de conversion. Le taux de change comprend un montant égal à 2,5 % du montant converti.

Services bancaires numériques *Accès Scotia*

Ces services conviennent aux entreprises qui veulent obtenir des services bancaires numériques haut de gamme offrant un accès en ligne aux soldes bancaires, à des relevés d'opérations, aux virements de fonds, aux paiements par télévirement, au service de transfert électronique de fonds (TEF), aux oppositions à paiement et aux services de paiement de factures en ligne.

Frais perçus :

Les services *Accès Scotia* offrent aux clients quatre options en fonction de leurs préférences et des volumes quotidiens d'opérations. (Voir la **formule Demande d'adhésion aux Services bancaires numériques *Accès Scotia***, que vous pouvez vous procurer auprès de votre représentant de la Banque Scotia.)

Services de gestion de trésorerie

La Banque Scotia offre une gamme de services aux clientèles moyennes et grandes entreprises qui veulent :

- contrôler automatiquement les soldes de leurs comptes d'entreprise et de prêt
- contrôler leur position de trésorerie
- gérer les recouvrements et les décaissements – localement et à l'échelle mondiale
- produire une déclaration et payer un impôt ou une taxe⁴

Les services comprennent la situation du solde, la consolidation des soldes, la consolidation de fonds, le rapprochement électronique de chèques, le dépôt de nuit et les paiements aux gouvernements⁴.

Frais perçus :

Les Services de gestion de trésorerie de la Banque Scotia sont soumis à des ententes individuelles et aux frais de service applicables.

1 Ces frais sont facturés mensuellement pour chaque carte selon une tarification progressive, et s'ajoutent aux frais des Services bancaires numériques *pour entreprise*.

2 Des frais de change sont perçus à la conversion de dollars américains en dollars canadiens. Acxsys Corporation détermine pour nous le taux de change à la date de conversion. Ce taux peut différer de celui en vigueur à la date du paiement direct et est majoré de 2,5 %. Ces opérations comptent par ailleurs dans les opérations mensuelles du client, selon les dispositions du Plan bancaire de spécialité, et donnent lieu à tous les frais de compte habituels.

3 Ces opérations entrent dans le nombre mensuel d'opérations auxquelles vous avez droit aux termes de votre Plan bancaire de spécialité.

4 Pour de plus amples renseignements, visitez le www.banquescotia.com/impots-taxes

■ Politique de retenue des chèques

La période maximale de retenue des chèques¹ est de quatre (4) jours ouvrables pour les chèques (dollars canadiens) déposés dans un compte d'entreprise de la Banque Scotia, tirés sur la succursale d'une institution financière située au Canada, codés à l'encre magnétique et non endommagés.

La période de retenue débute le jour ouvrable suivant le jour du dépôt. La période maximale de retenue peut être prolongée si nous avons des motifs raisonnables de croire que des opérations illégales ou frauduleuses ont été effectuées dans le compte et si l'on craint, à juste titre, un accroissement important du risque de crédit. Le nombre d'années que vous êtes client de la succursale de la Banque Scotia, le montant des fonds déjà en dépôt sur votre compte et le montant et les caractéristiques du chèque déposé détermineront si les fonds seront retenus ou non.

La retenue du chèque ne garantit en aucune façon qu'il ne sera pas retourné pour non-validité ou pour une autre raison après l'expiration de la période de retenue. Le client est responsable en dernier ressort de tout chèque déposé et retourné à la Banque Scotia, peu importe si la période de retenue est ou non expirée.

■ Service clientèle

Le personnel des succursales de la Banque Scotia s'efforcera de répondre rapidement à vos demandes de renseignements. Si la réponse désirée exige un examen approfondi de votre ou vos comptes, demandez en succursale un exemplaire de la brochure **Règlement des plaintes** pour connaître la procédure établie à cet effet par la Banque Scotia.

¹ Notez que certains chèques peuvent être envoyés au «recouvrement». Cela signifie que votre compte d'entreprise sera crédité après qu'ils auront été compensés et que les fonds auront été reçus par la Banque Scotia.



Protection de vos dépôts

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) est une société d'État fédérale qui protège vos dépôts jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par catégorie assurée, dans toutes les institutions financières membres de la SADC. La protection est sans frais et automatique — pas besoin d'en faire la demande.

Ce qui est protégé

- Les comptes d'épargne et les comptes de chèques
- Les certificats de placement garantis (CPG) et autres dépôts à terme dont l'échéance initiale est de cinq ans ou moins

Ce qui n'est pas protégé

- Les fonds communs de placement, les actions et les obligations
- Les comptes en devise (\$ US par ex.)

Faites le compte !

Nous protégeons l'argent que vous confiez aux institutions membres de la SADC pour vous aider dans vos projets d'épargne. Si vous mettez de l'argent dans un **compte d'épargne**, un **compte de chèques** ou un **CPG** ou d'autres **dépôts à terme** (dont l'échéance initiale ne dépasse pas cinq ans), il est protégé jusqu'à concurrence de 100 000 \$ dans chacune des catégories suivantes :

	Vous	+	100 000 \$ <small>(à votre nom seulement)</small>		
	Vous et quelqu'un d'autre	+	100 000 \$ <small>(total par compte joint aux mêmes noms)</small>		
	Vous épargnes en fiducie	+	100 000 \$ <small>(par bénéficiaire) un REEE par ex.</small>		
	Votre épargne libre d'impôt	+	100 000 \$ <small>(CELFI)</small>	=	 Total de votre protection à chaque institution membre de la SADC
	Votre épargne-retraite	+	100 000 \$ <small>(REER)</small>		
	Votre revenu de retraite	+	100 000 \$ <small>(FERR)</small>		
	Votre impôt foncier	+	100 000 \$ <small>(sur vos biens hypothéqués)</small>		

Que se passe-t-il si une institution membre de la SADC fait faillite ?

Votre argent vous appartient ; vous devez y avoir accès. La SADC s'applique donc à protéger vos épargnes et à maintenir l'accès à vos services financiers. Si votre institution fait faillite, nous vous rembourserons les montants assurés (principal et intérêts) dans les jours suivant la faillite. C'est automatique — Nous vous contacterons à ce moment-là.

Ce que vous pouvez faire

- Donnez à votre institution financière des coordonnées à jour à votre égard, pour que la SADC puisse vous envoyer votre remboursement, s'il y a lieu.
- Sachez ce qui est protégé et ce qui ne l'est pas.

Vous souhaitez en savoir plus ?

La SADC est une société d'État fédérale. Elle est entièrement financée par les primes que lui versent ses institutions membres.

Visitez notre site Web
sadc.ca

Appelez-nous
1-800-461-7232

Ou suivez-nous sur

Canada

Les tarifs sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Pour les comptes en dollars américains, les frais sont payables dans cette monnaie, ou en dollars canadiens après conversion du montant au taux de change en vigueur lorsque ces frais sont perçus. Toute taxe applicable est en sus.

Certains frais de gestion ou ceux liés aux crédits ne figurent pas dans ce guide mais peuvent être obtenus à votre succursale.

Les frais de service et les taux d'intérêt sur crédits, soldes déficitaires et découverts sont modifiables périodiquement. Nous vous aviserons par écrit, par voie électronique ou par affichage en succursale, au moins 60 jours avant la date d'effet de toute augmentation de tarif ou de la mise en place de nouveaux frais.

- A Les dépôts sont assurables en vertu de la Loi sur la SADC uniquement s'ils sont en dollars canadiens, ont une durée d'au plus cinq ans et sont payables au Canada.
- B Les frais du flottant de dépôt-compensation ne s'appliquent pas aux crédits électroniques ni aux autres crédits.
- C Sous réserve de l'approbation du crédit et de la garantie fournie. Les frais d'intérêt courants s'appliquent. Des frais de service et d'autres frais sont aussi perçus, s'il y a lieu.
- D Maximum par compte, par période de relevé.
- E Des ententes de taux d'intérêt spécifiques ne peuvent s'appliquer au Compte sur mesure *pour entreprise*, au Plan bancaire Scotia1 *pour entreprise*, au Plan bancaire Scotia1 *pour l'agriculture*, au Plan bancaire communautaire Scotia, au programme *Professions libérales Scotia*^{MD}, au Plan bancaire PLS *Plus*, aux fiducies mixtes, aux fiducies immobilières ni à tout compte régi par une entente centralisée.
- F Les taux peuvent être modifiés sans préavis. Tous les taux indiqués dans ce guide sont des taux annuels.
- G Le solde créditeur moyen (en surplus) est déterminé en déduisant du solde moyen le montant du solde compensateur exigé au titre du flottant (voir Dépôts sur les comptes d'entreprise en dollars américains à la page 5) au cours de la période de relevé, avant calcul des intérêts. La période de relevé utilisée pour calculer le solde créditeur moyen et le solde compensateur commence le jour civil suivant le dernier jour ouvrable de la période de relevé précédente et se termine le dernier jour ouvrable de la période de relevé en cours.
- H Les frais en rapport avec les Services bancaires numériques *Accès Scotia* sont en sus.
- I Y compris les transferts effectués par le client entre ses comptes d'entreprise par l'intermédiaire des Services bancaires numériques *Accès Scotia*.

Pour plus d'information, contactez
votre succursale ou rendez-vous sur le site
www.banquescotia.com



^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

* Marque déposée de VISA International Service Association et utilisée sous licence.

† Interac Inc. est propriétaire de la marque INTERAC. La Banque de Nouvelle-Écosse est un usager autorisé de cette marque.